

DOSSIER

Genèses 8, Juin 1992, p. 86-107

LA MONNAIE

COMME

LIEN SOCIAL

ÉTUDE DE
PHILOSOPHIE DE L'ARGENT
DE GEORG SIMMEL*

André Orléan

* Que soient remerciés pour la lecture qu'ils ont faite d'une première version de cet article et pour leurs remarques, Bénédicte Reynaud et Christian Topalov. Je demeure bien évidemment seul responsable des thèses présentées dans cet article.

1. On peut certes considérer l'adhésion généralisée à ces valeurs comme une forme moderne de religion. Mais, comme le souligne É. Durkheim, cette foi commune ne saurait constituer la base d'une solidarité collective véritable. La communauté qu'elle instaure entre les personnes n'est que formelle : cette croyance n'est commune qu'en tant qu'elle est partagée par la communauté, mais « elle est individuelle dans son objet. Si elle tourne toutes les volontés vers une même fin, cette fin n'est pas sociale... Par conséquent, elle ne constitue pas un lien social véritable. C'est pourquoi on a pu justement reprocher aux théoriciens, qui ont fait de ce sentiment la base exclusive de leur doctrine morale, de dissoudre la société » (Émile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1978 (1^{re} éd. 1893), p. 247).

2. Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Éditions du Seuil, « Esprit », 1983, p. 264.

L'AVÈNEMENT de la notion d'individu est considéré par la majorité des analystes comme le trait caractéristique des sociétés modernes. De nombreux théoriciens en ont montré le caractère paradoxal : l'affirmation de la valeur individuelle ne déstabilise-t-elle pas toutes les formes d'identité collective ? Ne conduit-elle pas nécessairement à une fragilisation de la cohésion sociale¹ ? Pour l'individualisme, qui, conformément à la définition de L. Dumont, « valorise l'individu et néglige et subordonne la totalité sociale² », les formes collectives ne valent qu'au prorata des satisfactions individuelles qu'elles autorisent. Aussi cette conception modifie-t-elle en profondeur le statut des normes sociales : celles-ci ne sont que des instruments dont se dotent provisoirement les individus, conditionnellement à certaines fins. L'individualisme substitue le regard critique et calculeur aux forts liens émotifs par lesquels, dans les ordres traditionnels, chaque personne éprouve son appartenance à la collectivité. Ce rapport instrumental des hommes à l'ordre social est-il viable ? N'y-a-t-il pas là une dégradation des liens communautaires, incompatible avec une vie sociale harmonieuse ? Cette question de la cohésion des sociétés individualistes mobilise, à des degrés divers, toutes les sciences sociales et donne lieu à des réponses variées.

Les sceptiques font valoir que les règles sociales ne peuvent jouer leur rôle normatif sans être l'objet d'un intense investissement affectif qui va bien au-delà de ce que peut produire la conception instrumentaliste de l'ordre collectif. C'est ainsi que M. Douglas souligne qu'une norme sociale ne peut prétendre régler la vie des hommes en commun que si elle est considérée par chacun comme légitime. Or, la légitimité d'une institution suppose des formes de justification beaucoup plus radicales que le seul calcul de ses performances. En effet, selon elle, « l'intérêt mutuel à des transactions réciproques n'est pas une garantie suffisante de la stratégie d'autrui et ne constitue donc pas une justification

des rapports de confiance nécessaires³ » à l'établissement d'activités en commun. Au contraire d'une évaluation qui ramène sans cesse la norme sociale à ses résultats, l'acte de légitimation évalue la norme au-delà de ses manifestations pratiques, dans sa conformité supposée à l'ordre universel. Dans la légitimité, c'est la qualité intrinsèque de l'institution qui est directement reconnue. Aussi, suscite-t-elle une adhésion inconditionnelle⁴, où s'exprime le sentiment d'une appartenance commune.

Rien n'est plus étranger aux principes individualistes pour lesquels « il n'y a rien d'ontologiquement réel au-dessus de l'être particulier⁵ ». Ceux-ci font valoir qu'il ne doit être considéré qu'une seule forme de légitimation, celle qui se déduit de l'accroissement des utilités individuelles. L'entreprise critique de la pensée individualiste s'analyse alors comme un travail de *dématérialisation des croyances* : les normes sociales n'ont pas de qualité intrinsèque ; elles ne sont que des liens purement formels, réductibles aux effets qu'elles engendrent. C'est en tant que tels qu'elles doivent être jugées. Il s'ensuit une démythification radicale des croyances sur lesquelles reposait la notion de légitimité. S'instaure un mode de relations aux institutions et à autrui, dominées par le calcul rationnel des avantages et des inconvénients. Ce nouveau rapport aux formes sociales est exprimé avec particulièrement de force par Georg Simmel, lorsque caractérisant « les fonctions spirituelles qui permettent à l'époque moderne de composer avec le monde et de régler ses relations intimes, individuelles et sociales, avec lui », il écrit que « leur idéal cognitif est de concevoir le monde comme un grand exemple de calcul, de saisir les processus et les qualités des choses dans un système de chiffres⁶ », ce qu'il appelle « l'objectivité du style de vie ». Cette analyse de la rationalisation propre à l'époque moderne anticipe le « désenchantement du monde » webérien⁷. Pour Simmel, ce déploiement de la rationalité et de la logique, « contrastant de façon si catégorique avec la nature affective, plus impulsive et ouverte sur la totalité d'époques antérieures⁸ » a partie liée avec l'extension de l'économie monétaire. Elle débouche sur la possibilité d'une société où l'adhésion des sociétaires se ferait sur la base de projets négociés au coup par coup, au

3. Mary Douglas, *Ainsi pensent les institutions*, Paris, Éditions Usher, 1989, p. 49.

4. Ce fait est mis en avant avec beaucoup de force par Jon Elster qui écrit : « Par sa définition, les normes sociales ne sont pas sensibles aux effets de l'action qu'elles commandent ; aussi sont-elles susceptibles d'induire des actions irrationnelles, qui nuisent aux intérêts de l'argent » (« Rationalité et normes sociales », mimeo, p. 5).

5. L. Dumont, *Essais sur l'individualisme*, op. cit., p. 73.

6. Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987, p. 566. La première édition de *Philosophie des Geldes* date de 1900. La seconde édition élargie date de 1907. C'est elle qui a été reprise dans les éditions ultérieures (1920, 1922, 1930, 1958, 1977) et qui a servi de base aux traductions anglaise (1978) et française (1987). Simmel indique dans la préface à la seconde édition que « les modifications de la deuxième édition ne touchent nulle part aux motifs essentiels » (édition française, p. 17).

7. Sur les rapports entre Weber et *Philosophie des Geldes*, on peut se reporter à l'introduction de la traduction anglaise, *The Philosophy of Money*, London, Routledge and Kegan Paul, 1978.

8. *Ibid.*, p. 567.

DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme lien social

mieux des intérêts réciproques, en dehors de tout engagement affectif.

À l'occasion d'une analyse de la société par actions, il décrit cette forme impersonnelle et froide du lien social de la manière suivante : [L'argent] nous a enseigné la seule possibilité existant jusqu'à présent pour les personnes de s'associer dans la sauvegarde absolue de tout ce qu'elles ont de personnel, de spécifique⁹ », impersonnalité qui rend l'argent apte « à assurer la cohésion d'associations qui réunissent des individus par ailleurs inconciliables¹⁰ ». De la même manière, Max Weber écrira que « la communauté de marché, en tant que telle, est le plus impersonnel des rapports de la vie pratique dans laquelle les hommes peuvent se trouver ; [...] le marché est en opposition complète avec toutes les autres communalisations, qui présupposent toujours une fraternisation personnelle¹¹ ».

Cet ensemble de réflexions polémiques sur les valeurs individuelles et leur effet sur le fonctionnement des sociétés modernes est au centre des débats en sciences sociales¹². La monnaie occupe dans ce dispositif une position stratégique par le rôle central que chacun lui reconnaît dans le processus d'individualisation. Aussi ne doit-on pas s'étonner que son analyse soit l'occasion d'interprétations divergentes. Une question nous semble ici particulièrement sensible, celle du statut de la monnaie : l'acceptation de la monnaie peut-elle être pensée comme le résultat de calculs individuels évaluant les avantages procurés par cette institution, ou bien est-elle la conséquence d'une adhésion spontanée, fondée sur le sentiment d'une appartenance commune ? Cette question n'a rien pour nous surprendre. On y retrouve le problème déjà mentionné des sources de la légitimité dans l'ordre individualiste. Mais la chose est un peu plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, comme la monnaie peut à juste titre être considérée comme étant au fondement même de la possibilité de mener des calculs individuels, c'est la cohérence *logique* de cette proposition qui devient alors sujette à caution, par-delà même sa plausibilité empirique¹³. Cette circularité propre à l'argent est bien mise en lumière par la citation suivante de Georg Simmel :

Le double rôle de l'argent vient de ce qu'il mesure les rapports de valeur entre les marchandises à échanger, tout en s'introduisant lui-même dans l'échange avec elles, si bien qu'il représente

9. *Ibid.*, p. 431.

10. *Ibid.*, p. 438.

11. Max Weber, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971, p. 634.

12. J. Elster y voit même une ligne de partage au sein des sciences sociales : « une différence importante entre l'économie et les sciences voisines, notamment la sociologie et l'anthropologie, concerne les hypothèses faites sur la motivation des agents. En économie, l'hypothèse prédominante est celle de la rationalité instrumentale. Dans les autres disciplines, on lui substitue souvent l'hypothèse selon laquelle les agents sont mus par des normes sociales », « Rationalité et normes sociales », *op. cit.*, p. 1. La mise au clair de cette distinction entre rationalité instrumentale d'une part, et normes sociales de l'autre, est l'objet de son livre *The Cement of Society. A Study of Social Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

13. Il me semble que ce problème logique entretient des liens étroits avec ce qu'Alain Caillé nomme « l'antinomie de la raison utilitaire normative », « Postface au Manifeste du Mauss », *la Revue du Mauss*, n° 14, quatrième trimestre 1991, p. 110.

à son tour une grandeur à mesurer [...]. L'argent fait donc partie de ces représentations normatives se soumettant à leurs propres normes¹⁴.

Soulignons l'importance de ces questions pour toute théorie économique, et, plus particulièrement, pour cette partie dominante de la pensée économique qui met en avant la dimension *autorégulatrice* des sociétés de marchés. Carlo Benetti en expose avec force les termes lorsque présentant les analyses qui ne voient d'autre fondement au statut de la monnaie que le fait du Prince, il écrit :

Si la valeur de la monnaie dépend de la volonté du Prince, cette dernière constitue alors la condition du bon fonctionnement des relations d'échange [...]. La possibilité des échanges interindividuels se trouvent [alors] suspendue à une hypothèse de vertu – celle du Prince – qui doit précisément être éliminée pour pouvoir concevoir la cohésion sociale en termes de processus autorégulateurs¹⁵.

Une théorie pleinement individualiste se doit d'éliminer toute forme de légitimation autre que celle résultant des évaluations individuelles. La notion d'autorégulation s'identifie pour une large part à cette conception d'une société rendue cohérente, stable et efficace par le seul jeu des intérêts privés, calculés au mieux des informations disponibles. L'économie marchande ne pourrait être conçue comme un système auto-régulé que si « la valeur de la monnaie elle-même résulte de l'interdépendance des actions individuelles, entreprises à partir des informations tirées du marché¹⁶ ». Que penser d'un tel projet ?

La stratégie que propose le présent texte consiste à aborder ces difficiles questions grâce à l'œuvre de Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*. La lecture que nous en proposons n'est donc pas celle d'un historien. Notre but est de comprendre comment cette analyse peut éclairer notre compréhension de l'ordre individualiste. Ce choix se justifie par le fait que ce livre est dédié à l'analyse des relations complexes qui lient l'apparition de l'économie monétaire et la libération de l'individualité¹⁷. La monnaie est perçue, par cet auteur, comme l'expression la plus pure et la plus achevée de l'ordre individualiste. Elle en concentre toutes les potentialités et toutes les contradictions, et constitue, par là même, un point de vue privilégié sur les sociétés modernes. Cette analyse est d'autant plus intéressante

14. G. Simmel, *Philosophie de...*, *op. cit.*, p. 113.

15. Carlo Benetti, « Premières formulations du problème de la valeur de la monnaie : F. Galiani et A. Smith », *Cahiers d'économie politique*, n° 19, p. 106-107.

16. *Ibid.*

17. G. Simmel, *Philosophie de...*, *op. cit.*, p. 225.

DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme lien social

que Simmel cherche à saisir l'argent dans la multiplicité de ses déterminations, qu'elles soient anthropologique, historique, économique, sociologique, psychologique ou philosophique. On pourrait, pour qualifier sa vision de l'argent, utiliser l'expression célèbre de Marcel Mauss un « fait social total¹⁸ ».

Nature de la monnaie chez Simmel

L'expression autonomisée de la relation d'échange

Simmel fonde sa compréhension de l'argent dans une analyse des échanges économiques comme processus de contribution d'une sphère supra-individuelle. En effet, pour cet auteur « l'échange instaure le stade de l'objectivité parce qu'il met en relation les choses à la place des hommes¹⁹ ». Historiquement, ce processus passe par une série de stades intermédiaires, « entre la subjectivité pure, représentée par la rapine et le don, et l'objectivité pure, constituée par la forme de l'échange où les choses sont échangées en fonction d'un quantum de valeur contenu en elle²⁰ ». A partir de cette interprétation de l'échangeabilité des objets, Simmel construit l'argent comme la relation d'échange parvenue à son autonomie. L'argent exprime le plein développement de la forme valeur, le « valoir des choses sans les choses elles-mêmes²¹ » : « L'argent est la relativité des choses faite substance, il est le sens de chacune d'elles, comme moyen d'en acquérir une autre²² » ; « [L'argent] est le simple rapport substantialisé des objets entre eux, tels qu'il s'exprime dans leur circulation économique²³. »

Cette analyse le conduit à s'opposer avec beaucoup de force à la théorie de la monnaie-marchandise, encore dominante à l'époque où il écrit *Philosophie de l'argent*. En effet, la capacité de la monnaie à exprimer les rapports de valeur entre objets, à être « le centre où les choses les plus opposées, les plus étrangères, les plus éloignées trouvent leur point commun et entrent en contact²⁴ », n'est en rien liée à la matérialité de son substrat, à sa valeur intrinsèque en tant que marchandise particulière. Au contraire, celle-ci apparaît comme un obstacle au plein développement de cette fonction : « Plus le rôle de l'argent comme condensateur de valeur grandit, plus il cesse d'être lié nécessairement à

18. Marcel Mauss, « Essai sur le don », in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1966, (1^{re} éd. 1924), p. 274.

19. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 393.

20. *Ibid.*, p. 78.

21. *Ibid.*, p. 111.

22. *Ibid.*, p. 283.

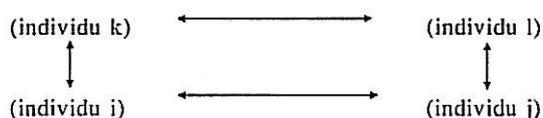
23. *Ibid.*, p. 192.

24. *Ibid.*, p. 281.

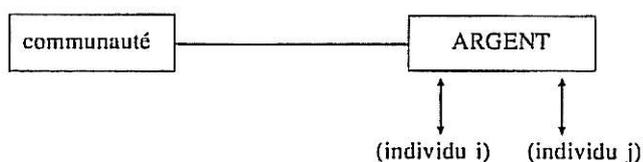
une substance ; car dans son uniformité, dans sa raideur mécanique, ce lien doit forcément devenir de plus en plus inadéquat à la plénitude, aux changements, à la multiplicité des valeurs projetées sur la représentation qu'on a de lui et se concentrant en lui²⁵. » Aussi, l'aptitude à exprimer les rapports de valeur implique que l'argent devienne pur symbole, indifférent à sa valeur propre. On peut alors dire que l'argent est un « phénomène sociologique²⁶ » au sens où il s'identifie à une forme d'interrelations humaines, de telle sorte que sa dynamique propre doit être pensée à partir des modifications que connaît l'intensité des relations d'échange au sein de la communauté considérée.

L'argent est donc appréhendé comme une pure médiation sociale, dont l'essence réside dans la cohésion du groupe, dans la solidité et la sécurité des liens économiques qui y prévalent et qu'il concourt à affermir. Cette évolution qui remplace l'immédiateté des interactions de personne à personne, point de départ de toute formation sociale, en créant des formes supra-personnelles servant de guide et de médiateur dans les relations interindividuelles, est commune à de nombreuses provinces de l'activité sociale : « Ainsi se formèrent à partir des nécessités et des usages qui se développèrent d'abord au cas par cas dans les échanges entre les membres de mêmes groupes et finissent par se codifier, les lois objectives des mœurs, du droit et de la morale²⁷. » On peut représenter ce processus de constitution de l'argent par le schéma suivant :

État [1]: indépendances réciproques directes



État [2]: l'argent comme tierce instance entre les individus



25. *Ibid.*, p. 225.

26. *Ibid.*, p. 187 et p. 190.

27. *Ibid.*, p. 190.

DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme lien social

L'extension de la sphère des échanges fait passer de l'état [1], caractérisé par des interactions directes de personne à personne, à l'état [2] où l'argent, en tant qu'il représente la communauté tout entière, vient médiatiser les relations interindividuelles.

Cette conception du rapport monétaire conduit logiquement Simmel à identifier l'argent à « une assignation sur la société²⁸ » : « [l'argent] apparaît comme une lettre de change sur laquelle le sceau de l'émetteur tient lieu d'acceptation²⁹ ». C'est ce qu'exprime la figure correspondant à l'état [2] : posséder de l'argent, c'est posséder un droit sur la société, c'est-à-dire sur les marchandises de n'importe quel producteur anonyme appartenant à la sphère économique considérée. La monnaie est donc une promesse, la promesse de pouvoir acquérir des biens en échange des monnaies acquises lors de transactions antérieures. Le garant de cette promesse, c'est la communauté tout entière : « L'acquittement de toute obligation particulière au moyen d'argent signifie précisément que désormais la communauté dans son ensemble va assumer cet engagement vis-à-vis de l'ayant droit³⁰. » Aussi conformément à la structure de l'état [2], la force de cette obligation est intimement liée à la cohésion du groupe, à la vigueur des relations qui le constituent en tant que communauté.

Argent, confiance et légitimité

Cette présentation pose la question essentielle du statut de la monnaie : d'où les agents tirent-ils l'assurance que le signe monétaire sera effectivement accepté dans les échanges à venir, condition indispensable pour qu'il soit accepté aujourd'hui en paiement de marchandises réelles ? Simmel nous dit que c'est la communauté qui garantit que cette exigence sera honorée. Mais une telle proposition demande quelques éclaircissements puisque la communauté des producteurs-échangistes n'est pas un sujet, mais l'agrégation mécanique des individus la composant. Aussi ne saurait-on contracter avec elle, et l'identification de la monnaie à une traite n'est que métaphorique puisque nul sujet spécifié ne supporte l'obligation de remboursement : la monnaie n'est pas un contrat, elle n'engage personne en particulier. Simmel voit parfaitement cette difficulté quant il écrit :

28. *Ibid.*, p. 195.

29. *Ibid.*, p. 195.

30. *Ibid.*, p. 195.

« La garantie de pouvoir réutiliser l'argent, qui inclut la relation des contractants avec le groupe entier, prend toutefois une forme singulière. Dans l'abstrait, elle n'est pas du tout donnée, puisque le possesseur d'argent ne peut contraindre quiconque à lui livrer pour de l'argent, fut-il incontestablement du bon argent, quoi que ce soit, comme on l'a bien vu dans des cas de boycott³¹. » Comme nous avons essayé de le montrer dans un texte antérieur, c'est bien ce lien étroit qui unit la monnaie à la communauté marchande saisie comme totalité autonome, qui est à la base même de toutes les difficultés que rencontre une pensée individualiste de l'argent³². Comme l'a souligné l'introduction, ce qui est alors en question est la nature des représentations par le jeu desquelles les individus pensent la présence des institutions et règlent leur relation avec elles, ce que nous avons appelé la question de la légitimité.

Pour avancer dans la compréhension de cette difficile question, commençons par considérer la structure logique de l'argumentation « utilitariste ». Il s'agit d'analyser l'acceptation de la monnaie par chaque échangiste comme le résultat d'un choix rationnellement motivé. Or, il n'est rationnel de détenir de la monnaie que pour autant qu'on suppose que les autres l'accepteront à leur tour³³. On retrouve ici la circularité caractéristique des théories individualistes du fondement des normes. Peut-on penser simultanément le fait que chaque agent est libre d'accepter ou non la monnaie et le fait que ces mêmes agents, sachant cela, puissent raisonnablement anticiper que les autres échangistes accepteront cette même monnaie ? Ou, pour le dire plus simplement, il s'agit d'articuler liberté des individus et obligation collective : « Le particulier est bien libre d'abandonner ou non sa production ou toute autre possession au détenteur d'argent, alors que la communauté, elle, est en tout cas engagée vis-à-vis de ce dernier³⁴. » Simmel est tout à fait conscient du caractère paradoxal de cette proposition. Mais, cependant, cela ne lui semble pas suffisant pour la rejeter.

Cette répartition de liberté et d'obligation, si paradoxale soit-elle, sert pourtant fréquemment comme catégorie de la connaissance. Ainsi certains défenseurs de la loi des grands nombres ont pu affirmer que la société doit, en vertu des lois naturelles, produire un certain nombre de meurtres, de vols, de naissances illégitimes ; mais le particulier ne serait pas pour autant contraint à un comportement correspondant [...] la loi des grands nombres

31. *Ibid.*, p. 198.

32. André Orléan, « L'origine de la monnaie (I) », *la Revue du Mauss*, n° 14, quatrième trimestre 1991, p. 126-152.

33. Les lecteurs familiers avec la théorie des jeux reconnaîtront dans cette configuration une situation dite de « coordination pure ». Ces situations sont au fondement de la théorie moderne des conventions (David K. Lewis, *Convention: A Philosophical Study*, Cambridge [Mass.], Harvard University Press, 1969). Sur les liens entre monnaie et convention, cf. A. Orléan, « L'origine de... », *op. cit.*, p. 198.

34. G. Simmel, *Philosophie...*, *op. cit.*, p. 198.

DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme lien social

ne décide pas que tel ou tel doive précisément accomplir tels actes, mais seulement que la totalité dont il fait partie doit nécessairement produire un certain *quantum* prédestiné de ces mêmes actes³⁵.

L'analyse statistique permet donc de réconcilier la liberté individuelle d'agir conformément ou non à une règle donnée, et le fait que la collectivité dans son ensemble se conforme, avec une extrême régularité, à cette règle. Cette représentation ne suppose aucune foi transcendante dans la règle. Elle a la nature d'un « savoir inductif³⁶ » : l'expérience passée des relations d'échange conduit chacun à « escompter l'énorme vraisemblance que chaque particulier, malgré la liberté qu'il a de refuser l'argent, l'acceptera³⁷ ». Le mouvement quotidien des échanges permettra à chacun d'éprouver le bien-fondé de ses anticipations et de les renforcer. Cette représentation statistique de la communauté tire son intérêt théorique de ce qu'elle permet de rendre visible la totalité sociale sans pour autant la doter d'une identité spécifique.

Cependant, après avoir démontré que le paradoxe précédent n'était qu'apparent et qu'on pouvait parfaitement concevoir un système d'attentes réciproques, fondées rationnellement, qui permettent aux individus de coordonner leur acceptation de la monnaie, Simmel souligne que la relation à l'argent qui se développe à partir de ce mode de représentation est insuffisante pour en assurer la stabilité. La confiance doit dépasser ce cadre pour trouver un fondement plus robuste : à la « simple conclusion inductive³⁸ » qu'autorise l'expérience quotidienne de la régularité des échanges, doit nécessairement s'ajouter un « élément de foi supra-théorique³⁹ », « un supplément de foi socio-psychologique apparentée à la foi religieuse⁴⁰ » : « Rares les relations uniquement fondées sur ce que chacun sait de façon démontrable de l'autre, et rares celles qui dureraient un tant soit peu, si la foi n'était pas aussi forte, et souvent même plus forte, que les preuves rationnelles ou même l'évidence ; sans la confiance, la circulation monétaire s'effondrerait⁴¹. » Simmel rejoint ici les thèses de M. Douglas sur l'importance de la légitimité dans la fondation d'institutions stables et sur l'incapacité du calcul rationnel à produire un tel résultat.

Notons que ces réflexions le conduisent, avec une avance notable sur les conceptions de son temps, à

35. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 198-199.

36. *Ibid.*, p. 197.

37. *Ibid.*, p. 199.

38. *Ibid.*, p. 198.

39. *Ibid.*, p. 197.

40. *Ibid.*, p. 198.

considérer que les différences entre l'argent métal et la monnaie de papier, avec ou sans couverture, sont tout à fait secondaires : « Il ne fait aucun doute que l'argent métal lui aussi est une promesse⁴². » La valeur intrinsèque que possède le métal compte pour peu de chose dans sa capacité à assurer ses fonctions monétaires. Ce qui est central, c'est l'intensité des rapports de confiance qui traversent la communauté marchande : « L'inscription portée sur la monnaie maltaise : *non aes sed fides* désigne parfaitement, comme partie intégrante, ce supplément de foi sans lequel toute pièce de monnaie, même avec tout son pesant de métal, serait incapable d'exercer sa fonction⁴³. »

L'existence de cette confiance supra-théorique, constitutive de l'argent, a des conséquences considérables. Elle implique une certaine déconnection entre les mouvements monétaires et les conditions économiques objectives. Celle-ci apparaît dans le fait que des mouvements collectifs d'opinion, sans base réelle, peuvent avoir néanmoins des conséquences économiques importantes : on ne doit pas « ignorer les puissants effets que l'argent exerce simplement par l'espoir, la crainte, le désir et le souci qui s'attache à lui [...]. La simple idée de la présence ou du manque d'argent à un endroit donné crée la tension ou la paralysie⁴⁴ ». L'argent acquiert, en quelque sorte, une vie autonome dans cette coupure que la légitimité instaure entre la représentation de l'argent et l'expérience pratique des résultats qu'il permet en tant que médiateur des échanges. L'argent s'extériorise comme unité objective du groupe, détachée des fluctuations individuelles : « C'est l'immortalité du roi, située au-delà de sa personnalité contingente, de ses décisions particulières, des destins changeants de son groupe⁴⁵ ». La question essentielle sur laquelle débouche cette analyse de la légitimité monétaire est celle de son rôle en retour dans la constitution de l'individu libre.

41. *Ibid.*, p. 197.

42. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 196.

43. *Ibid.*, p. 196.

44. *Ibid.*, p. 186.

45. *Ibid.*, p. 208.

DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan

La monnaie comme lien social

Détermination objective des choses et liberté subjective des individus

Une partie importante de *Philosophie de l'argent* est consacrée à l'analyse de la notion de liberté individuelle. Simmel en donne une définition précise : la liberté individuelle s'identifie à la dépersonnalisation des obligations. Aussi est-elle intimement liée au processus d'objectivation des interdépendances humaines. La conception simmélienne de la liberté trouve une illustration particulièrement saisissante dans l'analyse qu'il fait des relations hiérarchiques : « Si toute position d'en haut ou d'en bas, tout commandement et toute obéissance devenaient pure technique externe, constitutive, [alors] par cette objectivation des prestations et de leurs conditions organisationnelles, on conserverait tous leurs avantages techniques en évitant leurs inconvénients pour la subjectivité et la liberté⁴⁶. » C'est la seule personnalisation des liens de dépendance qui crée le sentiment de contrainte. Aussi la liberté simmélienne ne se confond-elle nullement avec l'isolement ou la non-dépendance. Tout au contraire, du fait de l'intensification de la division du travail, nous sommes aujourd'hui beaucoup plus dépendants de la société dans son ensemble que l'homme primitif, mais, en même temps, nous sommes de plus en plus indépendants des personnalités, en tant que telles, qui sont derrière ces prestations. La liberté individuelle n'est que l'autre face de l'objectivation des relations de dépendance, qui s'exprime dans l'interchangeabilité des personnes : « En tant que simple support d'une fonction ou d'une position, la personnalité est tout aussi indifférente que celle du client dans une chambre d'hôtel⁴⁷. » Dans cette interchangeabilité, « se manifeste l'indifférence du moment subjectif de la dépendance, support du sentiment de liberté⁴⁸ ». Le développement de l'économie monétaire parce qu'il pousse à son terme l'objectivation des relations d'échange, conduit la liberté individuelle à son plein épanouissement : « La liberté ne peut accéder à un stade supérieur à celui où l'obligation du sujet est transformée en prestation monétaire⁴⁹. »

46. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 419-420.

47. *Ibid.*, p. 364.

48. *Ibid.*, p. 367.

49. *Ibid.*, p. 349.

L'économie monétaire est alors décrite comme la dernière phase d'un long processus historique au cours duquel émerge parallèlement la liberté individuelle et

l'objectivité du monde, de telle sorte que l'une et l'autre apparaissent comme les deux faces d'une même réalité : « Quelles que soient les difficultés rencontrées par la métaphysique dans le rapport entre la détermination objective des choses et la liberté subjective de l'individu : en tant que contenus de civilisation, leurs développements sont parallèles et leurs approfondissements respectifs semblent bien se commander mutuellement⁵⁰. » Alors que la relation de l'homme aux objets est souvent pensée sur le mode de l'évidence, en particulier par la théorie économique, Simmel montre qu'il s'agit là d'une question fort complexe : l'objectivité des choses n'est pas un donné, c'est une construction sur la base de laquelle l'individu émerge. Cette évolution parallèle est décrite par Simmel comme suit : « D'un côté, les lois de la nature, l'ordre concret des choses, la nécessité objective des événements se détachent de façon de plus en plus claire, et de l'autre côté, l'accent est mis de façon de plus en plus aiguë et vigoureuse sur l'individualité autonome, sur la liberté personnelle, sur l'être-pour-soi face à toutes les puissances extérieures et à celles de la nature⁵¹. »

L'analyse proposée par Simmel est fortement marquée par la pensée hégélienne. « L'état originel est d'unité totale, d'indifférenciation sans faille [...] entre les aspects de la vie relevant de la personne et de la chose⁵². » La vie psychique originelle commence ainsi dans l'indivision du concret et du personnel. La tension qui disloque cette naïve unité du sujet et de l'objet et les engendre tous deux pour la conscience, l'un au contact de l'autre, est d'abord créée par le simple fait du désir. La genèse de l'objet en tant que tel et le désir qu'il suscite chez le sujet sont des notions corrélatives, les deux aspects du processus de différenciation qui scinde l'unité immédiate du processus de jouissance. Ainsi toute objectivité commence pour la conscience avec l'opposition absolue du sujet. Cette distinction opérée ne saurait être trop tranchante pour délivrer le sujet des liens confus qui l'enchaînent aux objets. Autrement dit, elle est nécessaire pour que se constitue ce sentiment d'être-pour-soi qui est au fondement même du développement de la personnalité.

50. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 372.

51. *Ibid.*, p. 371-372.

52. *Ibid.*, p. 370.

L'élargissement de l'économie monétaire porte l'opposition sujet/objet à son extrême et en modifie



DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme bien social

radicalement les termes : « Le stade supérieur de l'esprit ramène un concept d'objectivité large qui intègre en lui le sujet ; celui-ci n'a plus besoin de l'opposition initiale dans son immédiateté pour être ferme et clair : au contraire, il devient à ce stade l'élément d'une image objective du monde ou d'un aspect de ce dernier⁵³. » L'opposition première se trouve alors surmontée et dépassée parce que désormais la sphère objective a intégré tout le subjectif, « sans laisser de reste qui puisse encore alimenter la contradiction⁵⁴ ». Pour Simmel, il revient à l'économie monétaire de « rendre possible cette formation idéale, et son approximation fragmentaire par la réalité⁵⁵ ». En effet, de par son extension, elle élargit la sphère des intérêts individuels entrant dans la détermination des prix, jusqu'au point où « tout le subjectif serait devenu facteur objectivement régulier de la formation des prix [...]. C'est bien la grandiose prestation de l'argent que de faciliter, par le nivellement du multiple, la manifestation et l'activité parfaitement adéquates de chaque complication individuelle⁵⁶ ». On ne saurait trouver meilleure présentation de l'utopie libérale. Le marché, grâce au mécanisme des prix, construit un espace objectif qui épouse parfaitement l'ensemble des situations individuelles. En reformulant les désirs subjectifs dans le langage des prix, il leur offre alors les moyens de leur entière réalisation.

Cette thèse de la dissolution progressive de l'opposition sujet/objet, grâce au développement de l'économie de marché, le conduit même à considérer la possibilité d'un système de prix variables en fonction du pouvoir d'achat du consommateur, « la panacée de la politique sociale offrant les avantages du socialisme sans les inconvénients⁵⁷ ». En effet, selon cette thèse, les prix s'analysent comme les résultats d'un processus évolutif qui les amène à devenir l'expression toujours plus parfaite de l'ensemble des caractéristiques individuelles. Or, remarque Simmel, un facteur important dans la production des différences individuelles est l'existence d'inégalités de richesse. Aussi les prix ne pourront-ils remplir leur rôle d'expression adéquate de « chaque complication individuelle » que pour autant qu'ils intègrent également cet élément et varient en fonction de la richesse du consommateur. En vertu même de son caractère excessif, cette dernière proposition illustre de manière exemplaire ce que Simmel

53. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 395.

54. *Ibid.*, p. 394.

55. *Ibid.*, p. 394.

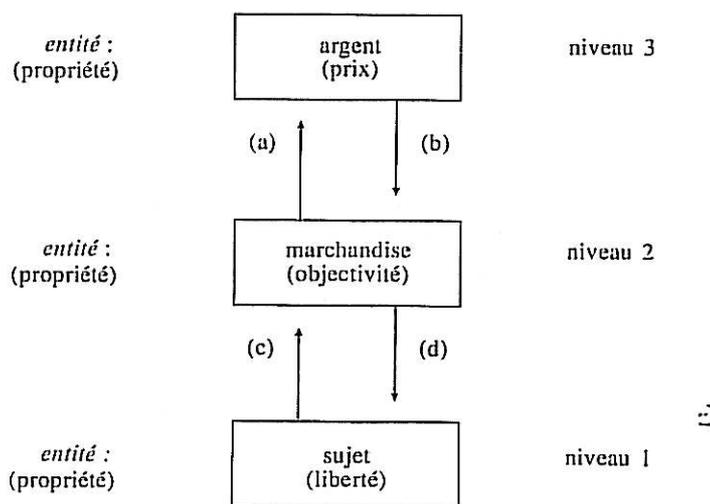
56. *Ibid.*, p. 394.

57. *Ibid.*, p. 393.

entend par dépassement de la contradiction entre l'objectivité du monde de la valeur et la subjectivité des situations personnelles.

La force spécifique de ces analyses est de mettre en avant une dimension sousestimée du fonctionnement des économies marchandes, le plus souvent cachée sous le masque de l'évidence, à savoir la production de l'objectivité des choses. Comme le souligne Simmel, cette objectivité est au fondement même de la liberté individuelle. Reliant ces derniers résultats aux réflexions précédentes sur l'argent, on peut alors représenter la vision simmélienne de l'ordre monétaire comme l'articulation de trois sphères : la sphère monétaire, la sphère des marchandises et la sphère des sujets. Cette architecture est le résultat d'une évolution historique qui détruit et structure l'indifférenciation originelle. Ce que montrent les réflexions précédentes est que l'efficacité de cette organisation est le produit de la rigoureuse séparation de ces entités. En effet, leur mode d'existence, à savoir le prix, la liberté individuelle et l'objectivité, n'accède à sa pleine fonctionnalité que par le jeu de cette différenciation. On a donc le schéma suivant :

Schéma 1 : Architecture de l'ordre marchand



DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme lien social

On peut alors formuler les principes fonctionnels de cette organisation, tels que les donne à comprendre la logique de différenciation, par les devises suivantes : 1. l'argent n'est pas une marchandise ; 2. la définition des marchandises est indépendante des sujets. Notre mode naturel d'appréhension du monde est si fortement modelé par les pratiques monétaires que ces deux principes nous semblent d'emblée évidents. On va montrer qu'il n'en est rien. S'appuyant sur les analyses et les concepts de Simmel, en les élargissant, nous allons montrer que les dysfonctionnements des économies marchandes peuvent s'interpréter comme un retour de l'indifférenciation, comme l'apparition d'une certaine confusion entre niveaux.

Alors que jusqu'à maintenant, seule la pensée de Simmel a retenu notre attention, ce qui est proposé dans le paragraphe suivant est une utilisation personnelle des concepts proposés par cet auteur. C'est plus spécifiquement l'application aux marchandises de la notion simmélienne d'objectivité qui nous intéressera.

La crise de l'objectivité des marchandises

Poser la question de l'objectivité des marchandises a, dans sa formulation même, quelque chose d'énigmatique. Pour bien en saisir le sens, il convient de distinguer trois notions : celle de chose, au contenu purement descriptif ; celle de marchandise, qui saisit la chose du point de vue de la relation d'échange et celle d'objectivité qui exprime une certaine propriété fonctionnelle que possède ou non telle marchandise. L'objectivité est définie par Simmel comme la dépersonnalisation des liens de dépendance. Appliquée aux choses échangées, elle signifie, selon nous, que la relation personnelle, intime, à la marchandise, ne dépend pas du regard qu'autrui pose sur celle-ci. L'objectivité stipule que mon désir est indépendant du désir des autres. La liberté qui en est le corollaire, celle à laquelle Simmel consacre ses réflexions, est une liberté subjective qui s'identifie à une relation intérieure à la marchandise, libérée de l'ombre des autres. C'est alors la fermeté de l'être qui s'éprouve dans sa capacité intime à saisir l'objet. Dans ce cadre conceptuel décrit par le schéma 1, la dépendance d'un individu aux autres est concentrée dans la contrainte budgétaire. Il s'agit bien là d'une relation

totallement dépersonnalisée, puisque médiatisée par les prix et la monnaie.

Cette médiation parfaite des désirs par les marchandises et des relations aux autres par les prix et l'argent, est au fondement de la théorie walrasienne du marché. Celle-ci, en effet, pour définir les comportements individuels, sépare radicalement (i) le moment des évaluations subjectives qui ne dépend que des préférences individuelles de chaque agent ; et (ii) la règle monétaire qui impose à chaque individu l'égalité des dépenses et des recettes. Par ailleurs cette théorie ne suppose aucune contrainte *a priori* sur les préférences individuelles, aucune forme d'assujettissement préalable qui viendrait déterminer les choix acceptables socialement. La seule contrainte est la contrainte budgétaire. On peut alors démontrer que, sous certaines hypothèses, la concurrence pure et parfaite permet de rendre cohérente cette multitude de décisions privées, bien qu'elles aient été prises sans aucune concertation préalable, uniquement en fonction des penchants et des croyances de chacun. Ce résultat étonnant est à la base même de la fascination que le marché exerce sur les esprits : en effet il donne à voir un prodigieux dispositif de coordination sociale, en ce qu'il respecte l'autonomie des individus dans la détermination de leurs finalités, sans pour autant conduire à des conflits destructeurs. Notre thèse est que l'interprétation de ce résultat dépend étroitement de la manière dont on considère la question de l'objectivité. Pour démontrer cette proposition, commençons par souligner l'importance de l'hypothèse d'objectivité dans la théorie walrasienne du marché et de l'équilibre.

En économie, l'objectivité des marchandises a une telle force d'évidence qu'on la remarque à peine. Tout cours de micro-économie commence par supposer donnée *a priori* la liste des biens susceptibles d'être échangés, sans véritablement discuter la portée de cette hypothèse. Puis on écrit que l'utilité de tout agent i s'écrit sous la forme d'une fonction $U^i(x_1, \dots, x_k, \dots, x_n)$ qui associe à tout ensemble de consommations $(x_1, \dots, x_k, \dots, x_n)$ où x_k représente la quantité de bien k consommée, une certaine utilité U^i caractéristique de l'agent i considéré. On reconnaît dans cette conception qui réduit l'utilité individuelle au rapport privé, idiosyncrasique, que l'agent entretient avec les diverses marchandises



DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme lien social

disponibles, la notion même d'objectivité. Cette conception implique que les rapports entre individus sont intégralement appréhendables en termes de quantités des divers biens : le monde des objets médiatise parfaitement les relations interpersonnelles. Dans un tel univers, les actions des individus n'ont une influence sur l'utilité d'un agent donné qu'au travers de leur effet sur les prix. Cette configuration est à la base de la conception walrasienne de l'équilibre.

Si l'on pense que l'objectivité n'a pas ce caractère d'évidence que lui accordent la théorie walrasienne et, jusqu'à un certain point, Simmel lui-même, la possibilité d'un accord entre échangistes, ne reposant que sur les mécanismes de prix, devient sujette à caution⁵⁸. Mais quel sens donner à cette perte d'objectivité des marchandises ? On dira qu'il y a perte d'objectivité lorsque les marchandises ne médiatisent plus parfaitement les désirs individuels, lorsque mon évaluation subjective de telle marchandise est intrinsèquement liée au désir que cette marchandise suscite chez les autres. Contrairement à la situation formalisée par la micro-économie walrasienne, la possession personnelle des marchandises reste alors imparfaite. Cette imperfection a des degrés variables selon l'importance qu'occupent les autres dans la formation de mon lien privé à la marchandise. Un cas extrême est la situation étudiée par M. Mauss. Chez les Maoris, les choses ne sont pas inertes : « Même abandonnée par le donateur, [la chose] est encore quelque chose de lui. Par elle, il a prise sur le bénéficiaire. [L'objet donné] est animé du *hau* de sa forêt, de son terroir, de son sol⁵⁹ » et exige d'y revenir. Le *hau* poursuit tout détenteur. Chez les Maoris, les choses elles-mêmes ont une âme. Il n'y a plus alors de séparation nette entre sujet et chose⁶⁰.

Les choses dont l'utilité est fonction de modes présentent un exemple intermédiaire d'objectivité défaillante. En effet, leur qualité n'est plus une donnée qui leur appartient en propre. Elle est modelée par le regard des autres et peut se modifier brutalement sous l'effet d'une action à distance, le changement de mode, qui transforme, à l'intérieur même de la sphère privée, le rapport des individus à cette marchandise. D'autres situations encore sont envisagées par la théorie économique, tout particulièrement la présence d'incertitudes sur la qualité qui rend l'achat d'une marchandise non

58. A. Orléan, « Logique walrasienne et incertitude qualitative : des travaux d'Akerlof et Stiglitz aux conventions de qualité », *Économies et sociétés*, série *Oeconomia*, PE, n° 14, janvier 1991, p. 137-160.

59. M. Mauss, *Essai sur le...*, op. cit., p. 159.

60. Cette interprétation a fait l'objet d'importantes controverses. On sait que R. Firth, M. Sahlins et C. Lévi-Strauss reprochent à M. Mauss de s'être en quelque sorte laissé « mystifier ». Les arguments développés par Dominique Casajus dans « L'énigme de la troisième personne », (in Jean-Claude Galey (éd.), *Différences, valeurs, hiérarchie*, textes offerts à Louis Dumont, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1984) nous semblent cependant convaincants.

seulement dépendante de son prix, mais également de la personnalité du vendeur. Dans cet ensemble de situations, la médiation des désirs et des besoins par les marchandises cesse de fonctionner, ce qui perturbe durablement la logique marchande. On montre alors que le mécanisme walrasien des prix ne conduit plus nécessairement à un accord satisfaisant entre échangistes⁶¹.

Une autre¹ forme de crise des objets doit également être considérée. Si la situation précédente peut être représentée par la flèche (d) du schéma 1, qui exprime un mouvement descendant où les marchandises perdent partiellement leur objectivité, la situation qui va maintenant nous occuper correspond à la flèche (a). Elle désigne un mouvement contraire, ascendant, qui dote les marchandises d'un excès de valeur. Cette forme de crise apparaît, en filigrane, chez Simmel à propos de son analyse de la fiscalité.

Pour Simmel, les rapports de l'État aux individus, pour ne pas porter atteinte aux libertés individuelles, doivent être commandés par des règles objectives. Cette logique d'objectivation atteint son sommet avec l'économie monétaire qui permet d'asseoir l'impôt sur la valeur en argent du revenu. L'efficacité de cette règle est liée au fait que « les intérêts objectifs les plus divers se lient à un même revenu financier, et que donc toute mesure prise en faveur d'une de ces classes [de revenu] lèsent inévitablement toutes sortes d'intérêts en son sein. Ainsi par exemple ne saurait-il y avoir de politique homogène en direction de la classe des revenus moyens, si on range dans cette catégorie les revenus de 1 200 à 3 000 marks, car les commerçants, les ouvriers, les paysans, les employés, les artisans, les fonctionnaires et les rentiers ici inclus n'ont d'intérêts parallèles sur aucun point ou presque de la législation [...] de telle sorte que l'État n'en est que davantage renvoyé à des mesures convenant à la globalité et à la diversité des intérêts⁶² ». Autrement dit, l'argent, de par son caractère formel, interdit toute cristallisation d'intérêts. Il fragmente les coalitions, rend leur capacité d'expression stratégique réduite et, ce faisant, les dompte sans qu'il soit besoin d'une action volontaire. Cette propriété que Simmel prête à l'argent, est-elle nécessairement vérifiée pour les marchandises ? Autrement dit, la division du monde en marchandises est-elle nécessairement orthogonale à la géographie des

61. A. Orléan, « Logique walrasienne et... », *op. cit.*

62. G. Simmel, *Philosophie...*, *op. cit.*, p. 391.

DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme lien social

pouvoirs et des groupes d'influence ? De nombreux exemples montrent qu'il n'en est rien de telle sorte que certaines marchandises se voient, dans un processus exactement opposé à celui décrit pour la fiscalité, devenir l'expression privilégiée d'une sous-communauté : le monde des objets sert, alors de support et de mode d'expression objective à différentes coalitions et groupes sociaux. Dans cette configuration, la marchandise ne voit pas son objectivité mise en cause, mais elle accède à un statut qui excède sa seule qualité de marchandise. Elle se trouve investie d'une valeur collective qui l'élève au-dessus du monde des marchandises profanes. En tant que symbole de certaines relations sociales, cette marchandise s'absolutise et remet en cause la validité de l'argent à représenter la forme unique du lien social. On assiste donc à un conflit entre deux sources de valeur, celle que symbolise l'argent et celle, plus fragmentaire, mais néanmoins collective, portée par cette marchandise. C'est le cas de certains biens, comme par exemple le pain, la force de travail ou les magnétoscopes qui peuvent, à un moment donné, cristalliser une série d'intérêts, plus ou moins localisés. Cette nature collective les autonomise par rapport à l'espace des valeurs, et les fait rivaliser, d'égal à égal, avec l'argent. La légitimité du mécanisme des prix est remise en cause comme forme adéquate de gestion de l'intérêt collectif. Ces marchandises peuvent alors échapper partiellement à l'emprise des rapports marchands et devenir l'objet des compromis politiques.

Légitimité monétaire et thésaurisation

Mais le problème essentiel que doit résoudre l'ordre marchand est celui de la reproduction de la légitimité monétaire. L'argent doit, constamment, faire la preuve de sa capacité à exprimer les rapports de valeur. Il acquiert cette fonction en s'élevant au-dessus des marchandises profanes, en se soustrayant à toute relation subjective, jusqu'à s'identifier à la fonctionnalité des choses en personne. Son rôle dans la circulation marchande nécessite en effet qu'il ne soit plus que le pur réceptacle des énergies psychiques, dont il pourra alors traduire, sans contrainte, toutes les transformations : « La docilité de l'argent épouse toutes les formes, mais ne s'en laisse imprimer aucune, puisque au contraire chaque détermination de celles-ci provient du corps qui

l'enveloppe⁶³. » Selon Simmel, cette infinie malléabilité a une vertu fonctionnelle importante : elle signifie une constance de la valeur monétaire de telle sorte qu'il devient possible d'interpréter sans ambiguïté les fluctuations de prix comme l'effet de la seule modification de la valeur relative des marchandises entre elles, et non pas comme une mutation dans le rapport de l'ensemble des marchandises à l'argent (inflation ou déflation) :

La stabilité complète, l'argent ne peut l'atteindre que s'il n'est absolument plus rien pour soi, mais seulement la pure expression du rapport des biens concrets entre eux. Alors il aura atteint cette immobilité, aussi peu affectée par les oscillations des biens que le mètre-étalon par la diversité des grandeurs réelles qu'il mesure⁶⁴.

La condition d'un tel fonctionnement (idéal), conformément au schéma précédent, est que l'argent soit radicalement distinct des marchandises ; que « l'argent soit à une distance insurmontable du moi désirant et jouissant⁶⁵ ». Or le mouvement naturel des échanges viole, d'une certaine manière, cette exigence par le contact régulier qu'il établit entre argent et marchandises. C'est ce que montre l'analyse de la thésaurisation qui conduit à une accumulation de monnaies dans des mains privées et à une transformation de l'argent en pouvoir privé⁶⁶. Il s'ensuit une crise de légitimité : l'argent perd sa caractéristique de représentant impartial de la valeur en s'identifiant, *de facto*, à certains intérêts particuliers. Simmel ne s'intéresse pas à cette question, pourtant fondamentale pour la théorie monétaire, dans la mesure où sa conception de la légitimité le conduit à absolutiser la monnaie, à la mettre hors de portée du questionnement des échangistes, ce qu'exprime la citation suivante : « Le sentiment de sécurité personnelle qu'assure la possession de l'argent est peut-être la forme et l'expression la plus concentrée et la plus aiguë de la confiance dans l'organisation et l'ordre étatico-social⁶⁷. » On peut montrer qu'il n'en est rien et que les monnaies sont, elles aussi, éminemment mortelles⁶⁸.

Alors que la coexistence de la monnaie et des marchandises, au sein du monde pratique, est interprétée par la théorie économique comme le lieu potentiel d'une désacralisation de l'argent, ce même phénomène reçoit chez Simmel l'interprétation exactement inverse. S'il est pleinement d'accord avec le fait que cette coexistence est potentiellement dangereuse, parce

63. G. Simmel, *Philosophie...*, *op. cit.*, p. 404.

64. *Ibid.*, p. 125.

65. *Ibid.*, p. 122.

66. A. Orléan, « L'origine de la... », *op. cit.*

67. G. Simmel, *Philosophie...*, *op. cit.*, p. 198.

68. Michel Aglietta, André Orléan, *la Violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982.



DOSSIER

Monnaies, valeurs et légitimité

A. Orléan
La monnaie comme lien social

qu'elle viole les différenciations fonctionnelles du schéma 1, qui fondent l'efficacité des règles marchandes, il conçoit ce danger non pour l'argent mais pour les marchandises. Le côtoiement quotidien avec l'argent dégrade la valeur subjective des marchandises. Le point critique de cette dégradation s'identifie avec la transformation de l'argent, d'outil en fin : l'argent recherché pour lui-même au détriment des marchandises. Simmel l'analyse avec beaucoup de finesse. C'est là pour lui le lieu véritable de la crise qui menace les économies de marché. Nous concluons cette lecture intéressée de *Philosophie de l'argent* en présentant ce dernier aspect si fondamental de l'œuvre.

L'argent comme subordination des fins aux moyens

Pour Simmel, le principe de la métamorphose de l'argent de moyen en fin est inscrit dans le fait que la monnaie est un outil d'un type particulier, un outil *absolu*, ce qui en modifie fondamentalement la nature. « Tandis que l'argent devient de plus en plus l'expression absolument suffisante et l'équivalent de toutes les valeurs, il s'élève à une hauteur abstraite au-dessus de toute la vaste multiplicité des objets⁶⁹ » et, ce faisant, offre une perspective insolite sur le monde, une perspective jamais atteinte auparavant : l'argent embrasse, d'un seul coup d'œil, l'univers marchand dans sa totalité. Il est le lieu où les choses les plus opposées, les plus étrangères, les plus éloignées, sont saisies simultanément, dans leur commune soumission à la loi de la valeur. En tant qu'outil formel qui évalue et compare, il fait valoir dans toute chose sa relativité, ce par quoi elle est semblable aux autres. Aussi l'argent est-il contemporain d'un rapport au monde où la modalité comparative de l'évaluation l'emporte sur l'appréhension directe des choses. Il s'ensuit une dépréciation générale des objets : toutes les choses apparaissant, sous l'angle monétaire, comme équivalentes, aucune ne vaut plus vraiment la peine. Cette altération de la valeur subjective des marchandises débouche sur de nouveaux comportements, la cupidité, l'avarice, la prodigalité, l'ascétisme, le cynisme moderne ou le blasement, qui sous des formes diverses, expriment tous cet abaissement des valeurs « réelles » : « Toutes choses baignent dans une tonalité uniformément morne et grise ; rien

69. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 281.

ne vaut la peine de se laisser entraîner à une réaction quelconque, en particulier de la volonté⁷⁰. » Avec l'argent, se constitue un point de vue sur le monde où toutes les finalités pratiques sont pensées dans leur interchangeabilité⁷¹. Cette extension sans limite du calcul rationnel comparatif dégrade « les traits les plus généreux ou fondamentaux du monde [...] jusqu'au statut de simples hypothèses [...]. Ils ont été rendus relatifs, facultatifs, privés de leur statut retranché, privilégié⁷² ». Dans cet univers, « le seul absolu, c'est la relativité des choses : l'argent en est assurément le symbole le plus direct⁷³ ». Et, comme l'écrit Simmel, « l'argent, moyen absolu a des rapports significatifs, psychologiquement, avec l'idée de Dieu⁷⁴ ».

Il s'ensuit un ébranlement sans précédent dans notre perception intime de l'univers : l'argent, parce qu'il exprime sur toutes choses le point de vue du moyen, privilégie le virtuel sur le déterminé. En cela, il ne fait que se conformer à sa qualité de moyen : il fait ainsi valoir sa puissance instrumentale qui, à la manière d'une quelconque technologie, se mesure à l'accroissement des solutions qu'il autorise. C'est au travers du rôle croissant du calcul économique que l'espace virtuel des projets se trouve élargi jusqu'à absorber la (presque) totalité de l'univers mental : n'importe quel objectif, même imaginaire, dès lors qu'il est saisi sous l'angle de l'évaluation, se voit appréhendé comme élément particulier au sein d'une série plus vaste de finalités et comparé aux projets concurrents. C'est dans cette fonction calculatrice que l'argent développe toute sa virtuosité. Le centre des préoccupations se déplace alors de l'intelligence des fins à l'évaluation comparative des moyens. Avec le développement de la rationalité instrumentale, la monnaie devient une puissance réelle qui subordonne toutes les autres : « La forme d'exigence qu'est l'universalité abstraite devient avec l'argent une réelle puissance dont la relation à toute la partie opposée, objets en circulation et environnements psychiques de ceux-ci, s'interprétera aussi bien comme une relation de servitude et de domination⁷⁵. » La monnaie est l'expression la plus pure et la plus concise d'un mode d'existence qui se détache des finalités, pour s'investir dans la rationalisation des moyens.

70. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 308.

71. Dans un registre différent mais voisin, Søren Kierkegaard nous propose une étonnante description de l'effet dissolvant qu'exerce l'élargissement de l'espace virtuel des choix sur le moi : « A la fin le possible embrasse tout, mais c'est qu'alors l'abîme a englouti le moi [...]. A peine l'instant révèle-t-il un possible qu'il en surgit un autre, finalement ces fantasmagories défilent si vite que tout nous semble possible, et nous touchons alors à cet instant extrême du moi, où lui-même n'est plus qu'un mirage », *Traité du désespoir*, Paris, Gallimard, 1949, (1^{re} éd. 1849), p. 94-95.

72. Ernest Gellner, « L'animal qui évite les gaffes, ou un faisceau d'hypothèses », in Pierre Birnbaum, Jean Leca (éds.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

73. G. Simmel, *Philosophie...*, op. cit., p. 283.

74. *Ibid.*, p. 281.